



Ovins
Lait

Collectif BioRéférences



Collectif
BioRéférences

Pôle AB
Massif Central



LES EXPLOITATIONS OVINES LAITIÈRES DU MASSIF CENTRAL EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Résultats campagne 2018

Réalisation des suivis et synthèse :

Catherine DE BOISSIEU et Emmanuel MORIN, Institut de l'Élevage
Olivier PATOUT, Thierry TAURIGNAN, AVEM – CETA de l'herbe au lait
Nathalie RIVEMALE, Chambre d'Agriculture de Lozère
Lauréline DROCHON, Service Élevage de la Confédération Générale de Roquefort
Stéphane DOUMAYZEL, Chambre d'Agriculture de l'Aveyron
Gilles NOUBEL, UNOTEC

Avril 2020

1- Le projet BioRéférences porté par le Pôle AB Massif Central

En 2013 et 2014, le Pôle AB Massif Central a mené un important travail de concertation à l'échelle du Massif Central pour identifier les besoins des acteurs de l'Agriculture Biologique. Le projet BioRéférences a été élaboré pour apporter des réponses à un besoin majeur de références technico-économiques sur les systèmes de productions en Agriculture Biologique (AB). Il a pour ambition de répondre à la diversité des besoins en références pour accompagner le développement d'élevages ruminants en AB viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés.

Différents moyens ont été mis en place pour produire et valoriser au mieux les références sur les systèmes ruminants. Parmi ces moyens, un réseau de 70 fermes (en caprins lait, ovins lait, ovins viande, bovins lait et bovins viande) localisées sur le Massif Central a été constitué depuis la campagne 2014. Cette synthèse présente les résultats issus de ce réseau de 12 élevages ovins laitiers en agriculture biologique pour la campagne 2018, auxquels viennent s'ajouter 3 élevages suivis dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage.

2- L'élevage ovin lait bio en France et dans le Massif Central

Selon les dernières statistiques nationales publiées par l'Agence Bio¹, 603 élevages de brebis laitières étaient, à la fin de l'année 2018, certifiés AB en France ou en conversion ; ils détenaient près de 134 000 brebis laitières. Par rapport à l'année précédente, cela représente une hausse de 18 % du nombre d'exploitations ovines laitières certifiées ou en cours de certification AB et de 20 % du cheptel. Alors qu'un ralentissement du nombre de conversions ou installations dans la filière était observé en 2017, celles-ci repartent donc à la hausse en 2018.



La collecte de lait de brebis AB en France est quant à elle évaluée à 25 millions de litres de lait en 2018, contre 20 millions de litres de lait en 2017 (source FBL d'après SSP-EAL).

Pour la même année, on dénombre dans les 22 départements du Massif Central (compris en tout ou partie dans cette zone), 311 élevages certifiés AB ou en cours de conversion (en hausse de 16 %). Ils détiennent plus de 102 000 brebis. L'élevage de brebis laitières est très concentré géographiquement puisque 68 % des élevages et près de 90 % des brebis sont localisés dans les deux seuls départements de l'Aveyron et de la Lozère.

3- Ce qu'il faut retenir de cette cinquième année de suivi

La campagne 2018 a démarré avec des stocks de fourrages limités en quantité et hétérogènes en qualité. Et si l'automne 2017 a été relativement clément, par la suite le printemps pluvieux et l'été particulièrement chaud et sec n'ont pas été favorables à la pousse de l'herbe et au pâturage. Dans ce contexte, la productivité laitière des troupeaux se stabilise, après quatre années de hausse régulière.

Au niveau économique, après trois campagnes (2014 à 2016) de progression, suivie d'une année 2017 marquée par la stabilité des résultats, la campagne 2018 se distingue par une baisse des résultats économiques. Cette évolution s'explique par la hausse des charges, qui est en partie due à l'évolution du prix des matières premières (l'IPAMPA lait de brebis progresse de 2,4 %), mais également à une progression des charges de structure en lien avec le renouvellement ou la modernisation des équipements (installations de traite, bergerie...). Pour la première année, la rémunération du travail permise par les produits de l'atelier ovin laitier diminue légèrement à un peu moins de 2,0 SMIC par UMO exploitant.

¹ <http://www.agencebio.org/la-bio-dans-les-regions>

4- Les exploitations suivies au cours de la campagne 2018

Cette synthèse présente les résultats techniques et économiques de 15 exploitations situées dans la zone sud du Massif Central. Ces suivis ont été réalisés par les Chambres d'Agriculture de l'Aveyron et de Lozère, UNOTEC, le Service Élevage de la Confédération de Roquefort et l'AVEM. À noter qu'une exploitation a été remplacée pour la campagne 2017 et que le réseau BioRéférences pour la filière ovine laitière de 12 exploitations s'est consolidé avec trois exploitations suivies dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage, converties à l'agriculture biologique.

Pour certaines exploitations, le passage en bio est ancien : 10 à 20 ans pour 6 d'entre elles et plus de 40 ans pour la plus ancienne. Pour les autres exploitations, la conversion s'est faite depuis moins de 10 ans.

Les 15 exploitations livrent leur lait à des entreprises de collecte et de transformation du lait. Elles peuvent être réparties dans trois groupes en fonction des dates de début de période de traite :

- Sept exploitations démarrent la traite en début d'hiver (entre fin octobre et mi-décembre). Mis à part une exploitation qui livre du lait tout au long de l'année, pour les autres, la collecte s'arrête en été ;
- Quatre exploitations démarrent la traite en fin d'hiver (entre fin février et mi-mars) et poursuivent la production en été : la date de fin de collecte se situe entre fin août et mi-novembre ;
- Quatre exploitations démarrent la traite tardivement au printemps (entre fin mars et mi-mai) et produisent du lait jusqu'à début novembre-fin décembre.

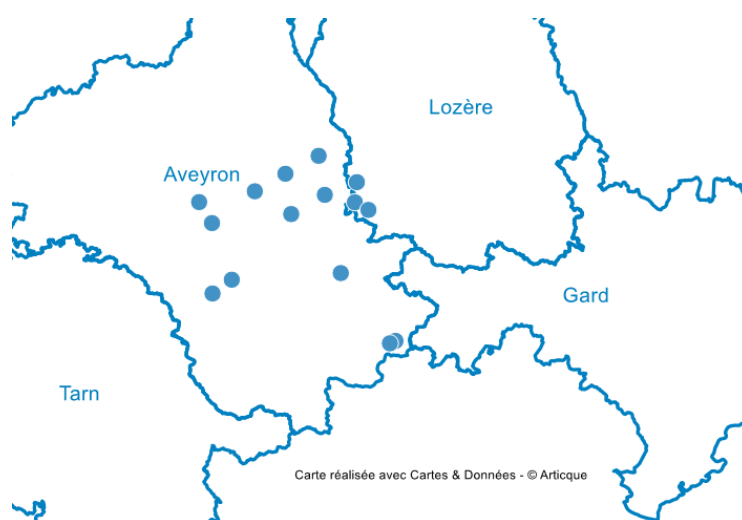
Sur les 15 exploitations suivies, 5 seulement sont engagées dans la démarche de l'AOP Roquefort, elles sont positionnées dans les 2 premiers groupes.



Avertissement : les résultats moyens présentés dans ce document n'illustrent pas la diversité des systèmes en agriculture biologique rencontrés dans le Massif Central mais seulement de l'échantillon étudié, composé d'un nombre limité de fermes aux structures hétérogènes.

Figure 1 : Localisation des exploitations ovines laitières

Source : projet BioRéférences, campagne 2018



5- Structure des exploitations suivies

14 exploitations sur les 15 suivies sont sous forme sociétaires, avec un collectif de main-d'œuvre généralement important : avec 2,9 unités de main-d'œuvre (UMO) en moyenne, il varie de 1 à 5 UMO. Il s'agit de main-d'œuvre familiale et de main-d'œuvre salariée pour 8 exploitations : 4 à temps complet et 4 à temps partiel ou saisonnier. Enfin, 3 exploitations ont recours à de la main-d'œuvre bénévole, soit de manière importante pour une d'entre elles (2,0 UMO bénévoles pour 5,5 UMO au total), soit de manière restreinte (0,2 UMO bénévole pour 2,2 UMO au total). À noter que le nombre d'exploitations ayant recours à de la main-d'œuvre bénévole diminue d'année en année.

Majoritairement localisées en zone de Causses (9 exploitations), mais également sur le Lévézou (5) et sur le Ségala (1), les exploitations suivies disposent de surfaces importantes : 118 ha de SAU en moyenne, auxquelles s'ajoutent 159 ha de parcours en moyenne pour les exploitations de Causses. Cette moyenne cache cependant une grande variabilité des structures puisque la SAU des exploitations suivies varie de 35 à 228 ha.

La surface fourragère principale représente près de 80 % de la SAU ; elle est pour l'essentiel composée de surfaces en herbe : 5 exploitations seulement ont des cultures fourragères (céréales immatures ou mélange vesce-avoine) qui sont essentiellement destinées à faire des stocks fourragers précoces et qui représentent de 2 à 16 % de la SFP.

Dans la majorité des élevages, la luzerne en association constitue le pivot des rotations en alternance avec un méteil implanté à l'automne en dérobée, des prairies multi-espèces et une ou deux céréales d'hiver pour des rotations de 6 à 8 ans. Les assolements se caractérisent par beaucoup d'associations graminées/légumineuses ou protéagineux, autant pour les prairies temporaires que pour les céréales.

La plupart des exploitations sont spécialisées : trois seulement détiennent des bovins allaitants qui représentent alors 5 à 34 % des UGB présents sur l'exploitation. Le passage en agriculture biologique a, dans la plupart des cas, entraîné une spécialisation de plusieurs exploitations.



Tableau 1 : Structure des exploitations ovines laitières

Source : projet BioRéférences, campagne 2018

Date début de traite	Fin oct. - mi- décembre	Février - mi-mars	Fin mars - mai	Moyenne 2018	Evol. 2017- 2018 [éch. constant]
<i>Nombre d'exploitations</i>	7	4	4	15	10
Main-d'œuvre totale [UMO]	2.6	2.8	3.6	2.9	-2%
Main-d'œuvre exploitante [UMO]	2.4	2.3	2.3	2.3	=
Main-d'œuvre salariée [UMO]	0.1	0.5	0.8	0.4	
Main-d'œuvre bénévole [UMO]	0.1	0.1	0.5	0.2	
SAU hors landes et parcours [ha]	114.7	124.4	115.6	117.5	+4%
SFP hors landes et parcours [ha]	85.1	97.9	89.7	89.8	+2%
Surface en herbe [ha]	82.4	97.9	88.6	88.2	+7%
Landes et parcours individuels [ha]	29.9	193.5	112.3	95.5	+12%
Cheptel total [UGB]	99.8	92.6	107.3	99.9	+1%
Cheptel ovin lait [UGB]	94.1	92.6	99.0	95.0	+2%
Chargement apparent [UGB/ha]	1.2	1.1	1.2	1.1	=
Chargement corrigé [UGB/ha]	1.0	0.9	1.0	1.0	-1%

Figure 2 : Evolution des structures d'exploitation et des cheptels entre 2014 et 2018

Source : projet BioRéférences, campagne 2018 [échantillon constant N=10]

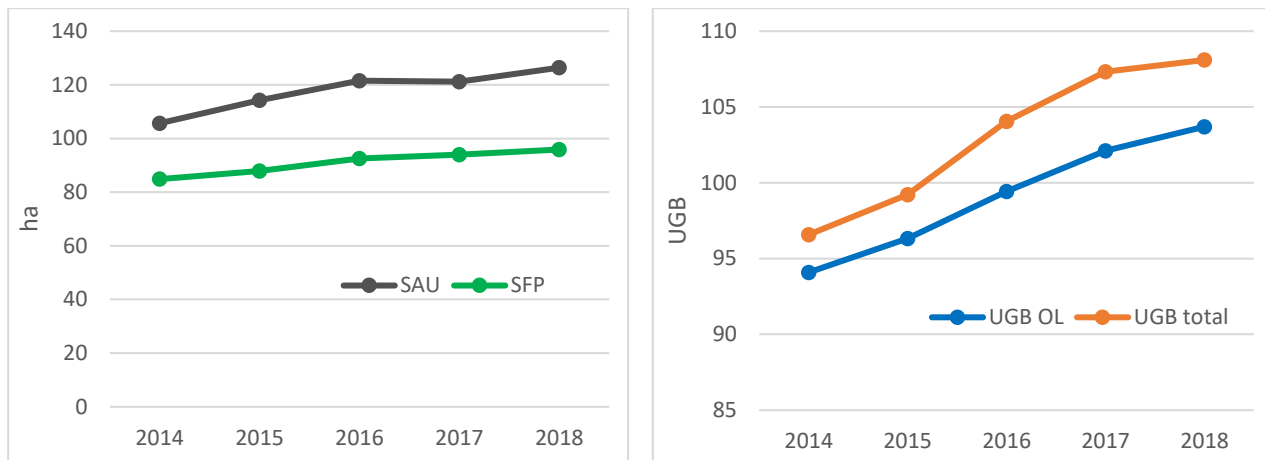
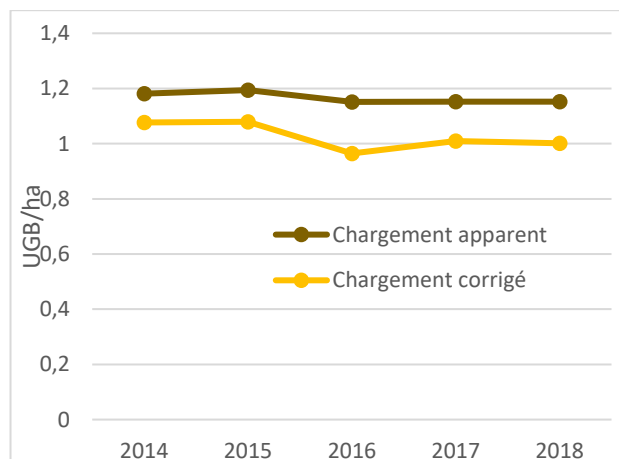


Figure 3 : Evolution des chargements apparent et corrigé entre 2014 et 2018

Source : projet BioRéférences, campagne 2018 [échantillon constant N=10]



L'évolution des élevages suivis depuis 5 ans (échantillon constant : N=10) montre un agrandissement progressif des exploitations : +20 ha de SAU et +10 UGB ovins laitiers, soit l'équivalent de + 58 brebis en 5 ans en moyenne. Cette évolution concomitante des surfaces et du cheptel permet au chargement des surfaces de rester constant mais l'augmentation du troupeau de brebis laitières peut néanmoins confronter les éleveurs à des problèmes d'ambiance en bâtiment en période de bergerie exclusive.

6- Résultats technico-économiques de l'atelier ovins lait

Pour les élevages suivis, les résultats techniques sont bons depuis 3 ans : avec 296 litres de lait par brebis traite en moyenne et 276 litres par brebis présente, ces résultats sont proches de la moyenne observée pour les élevages conventionnels suivis en appui technique SIEOL². Avec 93 % de taux de mises bas et 144 % de taux de prolificité, les résultats de reproduction correspondent à ceux qui sont habituellement enregistrés dans les troupeaux Lacaune lait en lutte naturelle. Ceci s'explique en partie par le nombre important de béliers présents dans les exploitations (1 bélier pour 29 brebis en moyenne).

Malgré des taux de prolificité plus faibles et des bergeries généralement moins chargées qu'en élevage conventionnel, le taux de mortalité des agneaux reste élevé : 11 % en moyenne. Après une dégradation de ce critère entre 2016 et 2017 (+2 points), il s'améliore légèrement en 2018 (-1 point).

Tableau 2 : Résultats techniques de l'atelier ovins lait

Source : projet BioRéférences, campagne 2018

Date début de traite	Fin oct. - mi- décembre	Février - mi-mars	Fin mars - mai	Moyenne 2018	Evol. 2017- 2018 [éch. constant]
<i>Nombre d'exploitations</i>	7	4	4	15	10
Effectif brebis présentes à la mise bas	584	548	617	583	+3%
Taux de mises bas [%]	93	92	93	93	=
Taux de prolificité [%]	142	144	147	144	+1 pts
Taux de mortalité des agneaux [%]	11	11	12	11	-1 pts
Taux de mise en traite [%]	95	91	93	93	-1 pts
Effectif brebis traites	521	460	527	506	+1%
Volume de lait produit [litres]	163 240	131 001	155 051	152 459	-2%
Lait / brebis traite [litres]	315	275	284	296	-2%
Durée de traite [jours]	266	214	227	242	=
Effectif brebis présentes	535	532	561	541	+1%
Lait / brebis* [litres]	301	240	269	276	-1%
Agneaux élevés / brebis	1.3	1.2	1.3	1.3	+3%
Taux de renouvellement [%]	26	28	27	27	=
Nombre de brebis par bélier	27	27	33	29	-8%
Total concentrés / brebis [kg]	243	199	262	236	+4%
Concentrés achetés / total conc. [%]	43	37	47	43	+3 pts
Concentrés adultes / brebis présente [kg]	194	161	219	192	+5%
Fourrages disponibles /brebis [kg MS]	649	533	573	598	-2%
Fourrages récoltés /brebis [kg MS]	526	464	466	493	-2%
Fourrages achetés /brebis [kg MS]	123	69	107	104	=
dont luzerne déshydratée / brebis [kg MS]	55	59	53	55	-10%
Autonomie fourragère (%)	85	84	88	86	-1 pts
Estimation part d'herbe pâturée /total fourrages (%)	27	39	35	32	+2 pts
Autonomie en concentrés (%)	57	63	53	57	-3 pts
Autonomie globale (%)	80	81	80	80	-1 pts

* résultats technico-économiques exprimés par brebis présente

² Selon les résultats centralisés dans la base de données d'appui technique SIEOL, la production laitière moyenne était de 300 litres par brebis traite et 289 litres par brebis présente.

La quantité de fourrages disponible permet d'apprécier l'équilibre stock/pâturation des élevages suivis. Avec un peu plus de 598 kg MS par brebis présente en moyenne, **les fourrages stockés et distribués représentent autour des deux tiers des besoins en fourrage des troupeaux**³. Globalement importants, ces besoins en stock sont en partie liés aux dates de début et de fin de période de traite. Ils sont en effet plus faibles pour les élevages qui démarrent la période de traite en début de printemps et qui profitent pleinement de la pousse d'herbe de printemps ; et plus importants pour les élevages plus précoces qui produisent une forte proportion de lait en bergerie.

La part du pâturage dans l'alimentation fourragère du troupeau est estimée en moyenne à 32 % au cours de la campagne 2018. Elle est évaluée à partir de l'ingestion d'un UGB (4 750 kg MS/an) et de la part des stocks de fourrages utilisées par le troupeau ovin laitier sur la campagne.

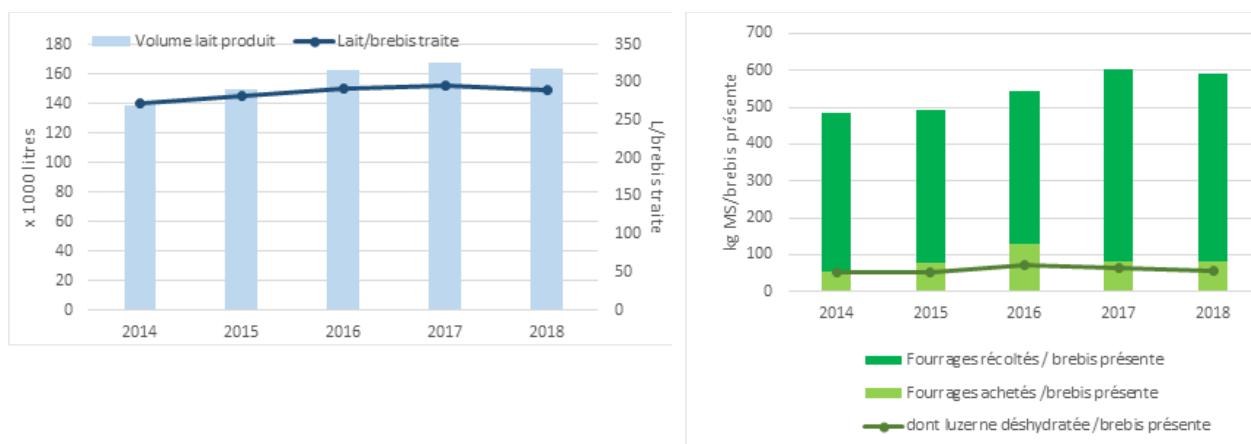
Beaucoup d'élevages ont été confrontés à la sécheresse estivale qui a limité le pâturage des brebis. Les systèmes qui démarrent la traite en fin d'hiver ont une durée de traite moins longue (214 jours vs 227 ou 266 jours) mais aussi plus de facilités à valoriser le pâturage en milieu de lactation au printemps et en fin de gestation à l'automne. Ces deux points expliquent une estimation de la part d'herbe pâturée un peu plus importante (39 %) que dans les deux autres groupes (27 et 35 %).

Les quantités de fourrages achetés en 2017 et 2018 s'élèvent à environ 100 kg MS par brebis présente en moyenne, soit 17 % des fourrages distribués. Ces quantités achetées se stabilisent depuis 2 ans à un niveau habituel après une campagne 2016 marquée par des achats importants. Il s'agit pour l'essentiel (55 % des fourrages achetés) de luzerne déshydratée qui vient se substituer à une partie des besoins en aliments concentrés.

Avec 236 kg par brebis présente, les quantités de concentrés distribués aux adultes et aux agnelles continuent leur progression, à relier avec le niveau de production laitière élevé et les quantités de luzerne déshydratée distribuées qui diminuent légèrement cette année.



Figure 4 : Evolution de la production laitière et des quantités de fourrages disponibles entre 2014 et 2018 - Source : projet BioRéférences, campagne 2018 [échantillon constant N=10]



Pour la première fois en 5 ans, pour un échantillon constant de 10 élevages, les volumes de lait produits par brebis et total se stabilisent à 291 litres/brebis et 1 640 hl en 2018.

³ En prenant un taux de perte et de refus de l'ordre de 10 %

Tableau 3 : Résultats économiques de l'atelier ovin lait

Source : projet BioRéférences, campagne 2018

Date début de traite	Fin oct. - mi- décembre	Février - mi-mars	Fin mars - mai	Moyenne 2018	Evol. 2017- 2018 [éch. constant]
<i>Nombre d'exploitations</i>	7	4	4	15	10
Prix moyen du lait [€/1000 litres]	1 342	1 300	1 365	1 337	=
Produit ovin, hors aides / brebis* [€]	444	371	419	418	+1%
Produit lait / brebis [€]	404	313	367	370	-1%
Co-produits viande / brebis [€]	40	58	51	48	+11%
Produit ovin, avec aides / brebis [€]	469	392	443	442	=
Charges opérationnelles troupeau / brebis [€]	179	129	164	162	+4%
Charges d'alimentation directe / brebis [€]	145	106	141	134	+3%
Frais vétérinaires / brebis [€]	7	7	8	7	+8%
Autres frais d'élevage / brebis [€]	17	14	12	15	=
Marge sur Coût Alim. lait / brebis [€]	259	207	226	237	-2%
Charges opérationnelles SFP / brebis [€]	18	11	17	16	-8%
Charges opérat. ovines / brebis [€]	197	141	181	177	+3%
Marge brute ovine, hors aides / brebis [€]	248	230	238	241	-1%
Marge brute ov. avec aides / brebis [€]	273	252	262	264	-1%
Marge brute ov. / prod. ovin, avec aides [%]	58	63	59	60	-1 pts
Produit ovin, hors aides / 1000 L [€]	1 478	1 543	1 558	1 517	+2%
Produit ovin, avec aides / 1000 L [€]	1 559	1 635	1 650	1 603	+1%
Charges d'alimentation directe / 1000 L [€]	487	459	527	490	+4%
Charges opération. ovines / 1000 L [€]	661	605	676	650	+3%
Marge sur Coût Alimentaire lait / 1000 L [€]	855	841	838	847	-1%
Marge brute ov. avec aides / 1000 L [€]	899	1 030	974	954	=

* résultats technico-économiques exprimés par brebis présente



Pour les élevages suivis, le prix du lait valorisé en Agriculture Biologique est de 1 337 € par 1 000 litres en moyenne. Après 2 années de hausse (+1 % entre 2014 et 2015, +4 % entre 2015 et 2016), on note une stabilité depuis deux ans. À titre indicatif, le prix du lait en conventionnel pour les éleveurs de la zone Roquefort (livrant dans le cadre de l'Interprofession régionale ou non) a été de 934 € par 1 000 litres en moyenne pour 2018 (source : base de données d'appui technique SIEOL, traitement Institut de l'élevage).

La différence sur le produit ovin entre les systèmes hâtifs et les systèmes les plus tardifs s'explique notamment par la productivité laitière : 301 contre 269 litres/brebis.

En 2018, l'augmentation des charges opérationnelles (liée à l'augmentation des charges d'alimentation) entraîne un léger recul de la marge sur coût alimentaire. La marge brute ovine avec aides est légèrement pénalisée mais reste élevée : 264 € par brebis présente, soit 954 € par 1 000 litres en moyenne.

Figure 5 : Marge brute ovine avec aides en fonction du lait par brebis présente

Source : projet BioRéférences, campagne 2018 [N=15]

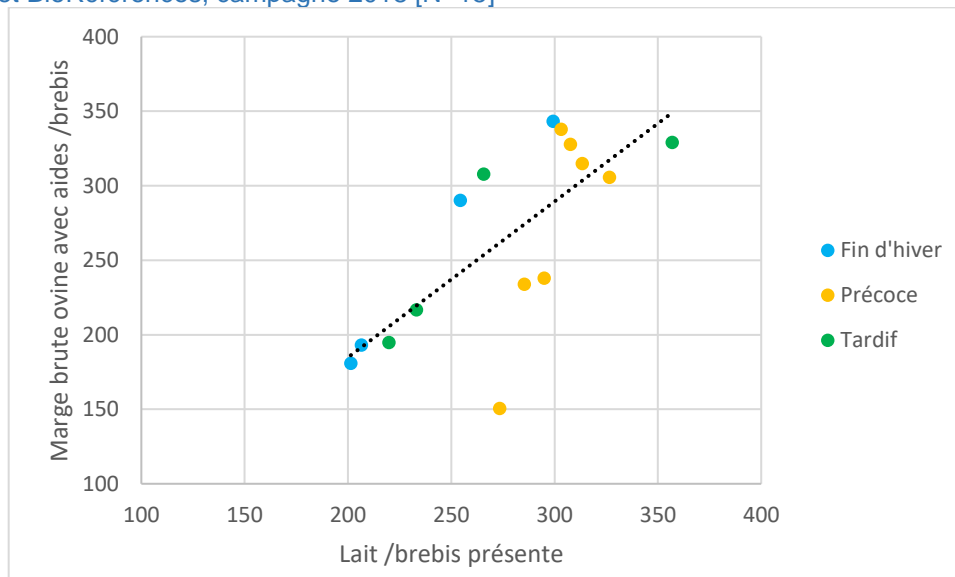
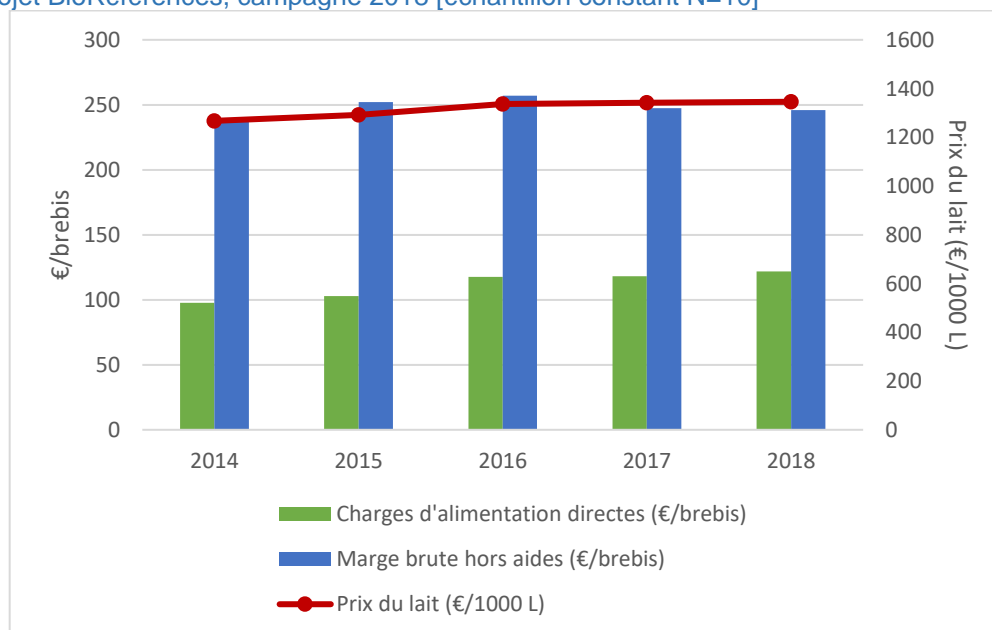


Figure 6 : Evolution du prix du lait, des charges d'alimentation directes et de la marge brute ovine hors aides par brebis présente entre 2014 et 2018

Source : projet BioRéférences, campagne 2018 [échantillon constant N=10]



Le coût des surfaces affectées à l'atelier ovin lait se situe autour de 16 € par brebis, légèrement au-dessous des résultats habituellement enregistrés pour les élevages conventionnels. Les frais de semences sont une part importante de ce coût puisqu'ils représentent 61 % des frais enregistrés sur les surfaces fourragères ou cultures de céréales : 41 €/ha de SFP et 118 €/ha cultivés. Un éleveur a de ce fait choisi d'arrêter de cultiver des céréales immatures à cause du coût trop important des semences en agriculture biologique. Par ailleurs, les frais d'engrais organiques et d'amendements calcaires représentent en moyenne 27 % des coûts totaux. À noter une grande variabilité dans ces frais qui, selon les élevages, varient entre 8 et 188 €/ha de SAU.

Enfin, même si l'écart avec les élevages conventionnels se réduit, les frais vétérinaires (honoraires et produits) restent maîtrisés.

7- Résultats d'exploitation

Le résultat disponible⁴ pour assurer les prélèvements privés des éleveurs et autofinancer une partie des investissements réalisés au cours de l'année, se situe autour de 33 760 € par UMO exploitant, soit 24 % du produit brut avec aides. Après une progression pendant deux ans (2015 et 2016) qui s'expliquait par une hausse du volume produit et l'augmentation des aides, on note un léger repli depuis deux ans qui s'explique principalement par une progression des charges, hors amortissements et frais financiers, entraînant une baisse de l'Excédent brut d'exploitation et une augmentation du niveau d'annuités.

Autour de cette moyenne, on enregistre des écarts très importants entre exploitations :

- les charges opérationnelles représentent de 19 à 50 % du produit brut ;
- les dépenses de structure (charges de structure hors amortissements et frais financiers mais après déduction des cotisations sociales exploitant), varient de 24 à 45 % du produit brut ;
- l'EBE varie de 16 à 53 % du produit brut ;
- et après déduction des annuités, le résultat disponible varie de -16 300 € à 68 500 € par UMO exploitant, soit 0 à 33 % du produit brut.

Ces différents ratios illustrent les marges de progrès possibles pour certains élevages, que ce soit au niveau de la maîtrise des charges opérationnelles (en particulier des charges d'alimentation directes qui représentent 82 % des charges opérationnelles ovines) que des charges de structure.

Le niveau d'annuités, à 13 % du produit brut, traduit la bonne santé financière des exploitations suivies.



Tableau 4 : Résultats économiques de l'exploitation

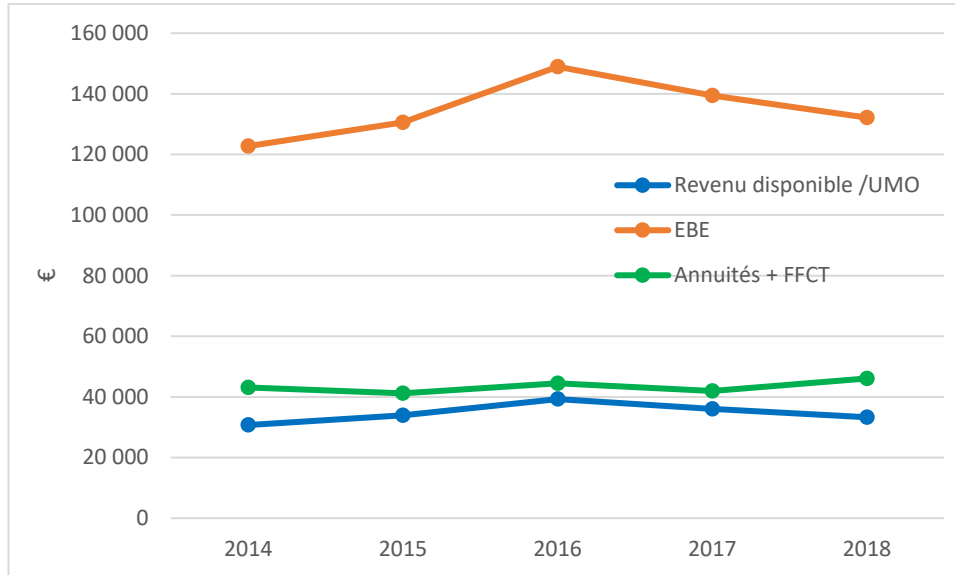
Source : projet BioRéférences, campagne 2018

Date début de traite	Fin oct. - mi- décembre	Février - mi-mars	Fin mars - mai	Moyenne 2018	Evol. 2017- 2018 [éch. constant]
<i>Nombre d'exploitations</i>	7	4	4	15	10
Produit brut, avec aides [€]	370 460	316 533	350 684	350 806	+2%
Aides totales [€]	93 120	93 962	80 736	90 042	=
Charges opérationnelles totales [€]	108 742	71 018	117 379	100 985	+4%
Dép. de struct. hors amort. et FF [€]	132 498	113 145	125 315	125 421	+8%
Valeur Ajoutée nette, hors fermages [€]	34 443	27 231	37 593	33 359	-12%
Excédent Brut d'Exploitation [€]	129 220	132 370	107 991	124 399	-6%
Annuités + frais financiers CT [€]	50 295	42 817	34 979	44 217	+10%
Résultat disponible [€]	78 932	89 570	73 251	80 254	-13%
Produit brut / UMO exploitant [€]	159 945	134 759	165 545	154 722	+4%
Produit atelier ovin / PB [%]	69	65	73	69	-0 pts
Aides totales / PB [%]	25	32	23	26	=
Charges opérationnelles / PB [%]	32	24	33	30	=
Dép. de stru. hors amort. et FF / PB [%]	34	36	33	34	+1 pts
Valeur ajoutée nette, hors ferm. / PB [%]	6	6	13	8	=
EBE / PB [%]	35	41	34	36	-1 pts
Annuités + FF CT / PB [%]	14	12	10	13	+1 pts
Résultat dispo. / UMO exploitant [€]	31 713	38 341	32 768	33 762	-8%
Résultat disponible / PB [%]	21	29	24	24	-2 pts

⁴ Le résultat disponible = Excédent Brut d'Exploitation + produits financiers – annuités – frais financiers court terme.

Figure 7 : Evolution de l'excédent brut d'exploitation dégagé par les exploitations et du revenu disponible par UMO exploitant entre 2014 et 2018

Source : projet BioRéférences, campagne 2018 [échantillon constant N=10]



8- Les coûts de production

Le coût de production de l'atelier ovin lait a été calculé selon la méthode nationale mise au point par l'Institut de l'Élevage, en lien avec les Chambres d'Agriculture, dans le cadre du dispositif Inosys Réseaux d'élevage. Exprimé en euros par 1 000 litres, le coût de production intègre l'ensemble des charges qui sont engagées au niveau de l'atelier :

- les charges courantes correspondent aux dépenses ayant donné lieu à des flux monétaires au cours de l'exercice, chaque poste étant ajusté des variations de stocks. Les céréales autoconsommées sont intégrées sur la base de leur coût de production et non d'un prix de cession ;
- les amortissements correspondent à l'usure et à la décote du matériel, des équipements et des bâtiments utilisés ;
- les charges supplétives sont des charges calculées qui visent à rémunérer les facteurs de production que l'éleveur met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété (valorisées au prix du fermage moyen de l'exploitation ou de la région), les capitaux propres (rémunérés au taux d'intérêt du livret A) et le temps de travail que les exploitants consacrent à l'atelier. Ce temps de travail est rémunéré sur la base de 2 SMIC « brut » par unité de main-d'œuvre ; ce montant est supposé couvrir également les charges sociales exploitant.

Pour pouvoir comparer les charges affectées au prix de vente du lait, on utilise comme indicateur **le prix de revient**. Ce prix de revient correspond au prix de vente qui permettrait de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer l'ensemble des facteurs de production (main-d'œuvre et capitaux) au niveau défini. Il est égal au coût de production moins les montants des aides (1^{er} pilier, couplées et découplées ainsi que 2^{ème} pilier) et des produits autres que le lait, affecté à l'atelier.

Enfin, la **rémunération du travail permise par le produit** permet de mesurer la part des produits affectés à l'atelier qui reste pour rémunérer la main-d'œuvre exploitant une fois que toutes les autres charges ont été couvertes (charges courantes, amortissements, rémunération des terres en propriété et des capitaux propres). La rémunération du travail permise par le produit peut être exprimée en euros pour mille litres de lait et en équivalents SMIC par UMO affectée à l'atelier.

12

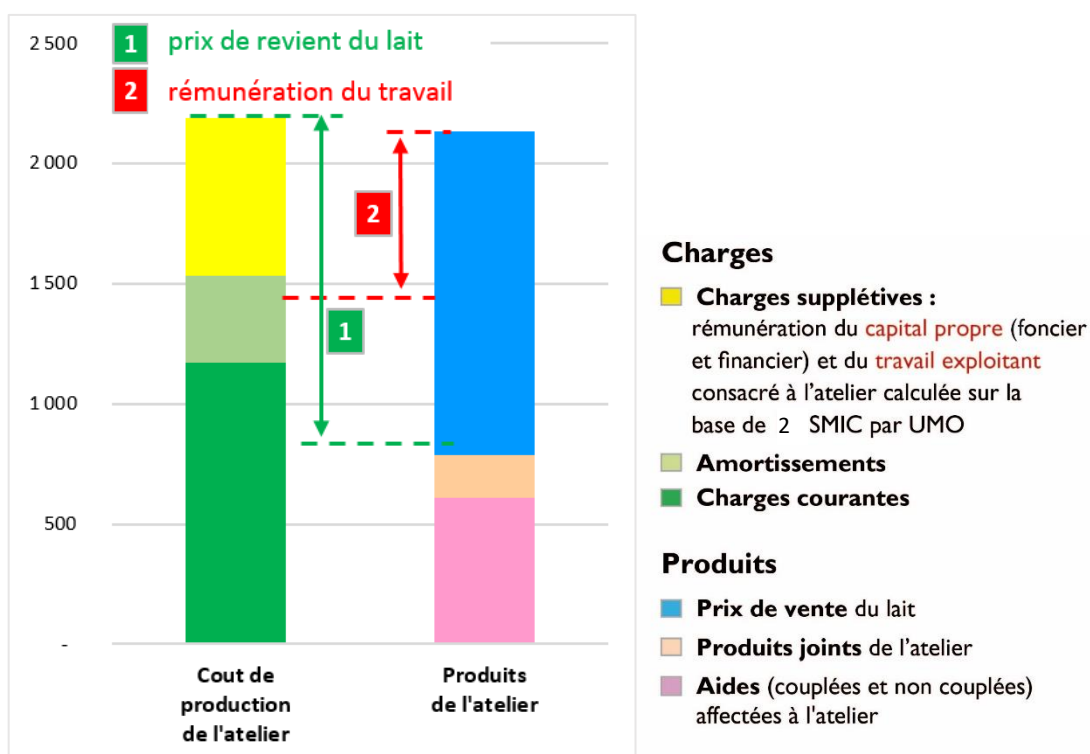


Tableau 5 : Coûts de production des ateliers ovins lait, campagne 2018

Source : projet BioRéférences, campagne 2018

Date début de traite	Fin oct. - mi- décembre	Février - mi-mars	Fin mars - mai	Moyenne 2018	Evol. 2017- 2018 [éch. constant]
<i>Nombre d'exploitations</i>	7	4	4	15	10
Lait commercialisé [x 1000 litres]	163.2	131.0	155.1	152.5	-2%
Nb d'UMO atelier	2.4	2.8	2.9	2.6	-1%
dt nb d'UMO exploitants	2.3	2.2	2.2	2.3	=
dt nb d'UMO salariés	0.1	0.5	0.7	0.4	-6%
Lait / UMO atelier [x 1000 litres]	67.4	47.3	53.6	57.7	+7%
Coût de production total [€/1000 L]	2 121	2 500	2 060	2 206	+3%
Détail par nature de charges [€/1000 L]					
Charges courantes	1 172	1 291	1 143	1 196	+4%
Amortissements	364	429	258	353	-1%
Charges supplétives (CS)	585	779	659	657	+2%
Détail par postes techniques [€/1000 L]					
Travail	581	849	716	688	+2%
Foncier et capital	210	236	112	191	+2%
Frais divers de gestion	103	146	105	115	+13%
Bâtiment et installations	235	287	176	233	-2%
Mécanisation	434	503	386	439	+1%
Frais d'élevage	114	97	84	101	+7%
Approvisionnement des surfaces	90	63	101	86	+5%
Achat d'alimentation	355	319	380	352	+4%
Produits de l'atelier [€/1000 L]	2 018	2 447	2 041	2 139	+2%
Prix de valorisation du lait	1 342	1 300	1 365	1 337	=
Produits joints de l'atelier	134	243	191	179	+12%
Autres produits	3	0	3	2	-51%
Aides	538	905	481	621	+7%
Prix de revient base 2 SMIC	1 445	1 352	1 385	1 404	=
Rémunération permise par le produit	462	708	621	570	+4%
Nb de SMIC / UMO exploitant	1.8	1.8	2.2	1.9	-8%
Nb d'éleveurs à 2 SMIC ou plus	2	2	2	6	-

Pour les élevages suivis, le coût de production total est relativement élevé et affiche une légère hausse en 2018 : 2 206 €/1 000 litres en moyenne. Les charges courantes représentent 54 % du coût de production, les amortissements 16 % et les charges supplétives 30 %. Parmi ces dernières, le coût du travail exploitant, évalué sur la base de 2 SMIC brut par UMO représente 97 % des charges supplétives, soit 24 % du coût de production.

Légèrement inférieur au coût de production, le produit de l'atelier ovins lait est de 2 139 €/1 000 litres en moyenne. Le produit lait représente 63 % du produit de l'atelier. Les produits joints (agneaux, réformes...) et les aides affectées à l'atelier ovins lait (aide ovine, part des DPU, de l'ICHN...) représentent respectivement 8 % et 28 % du produit affecté à l'atelier. La part des aides dans le produit de l'atelier a réaugmenté en 2018.

La rémunération du travail permise par les produits s'élève en moyenne à 1,9 SMIC par UMO exploitant, soit 25 % au-dessus des élevages conventionnels suivis dans le cadre du dispositif Inosys Réseaux d'élevage. Pour moins de la moitié des élevages suivis (6 élevages sur 15), la rémunération du travail permise par les produits est supérieure à l'objectif de rémunération fixé par convention à 2,0 SMIC par UMO exploitant.

Figure 8 : Coût de production des ateliers ovins lait, campagne 2018

Source : projet BioRéférences, campagne 2018

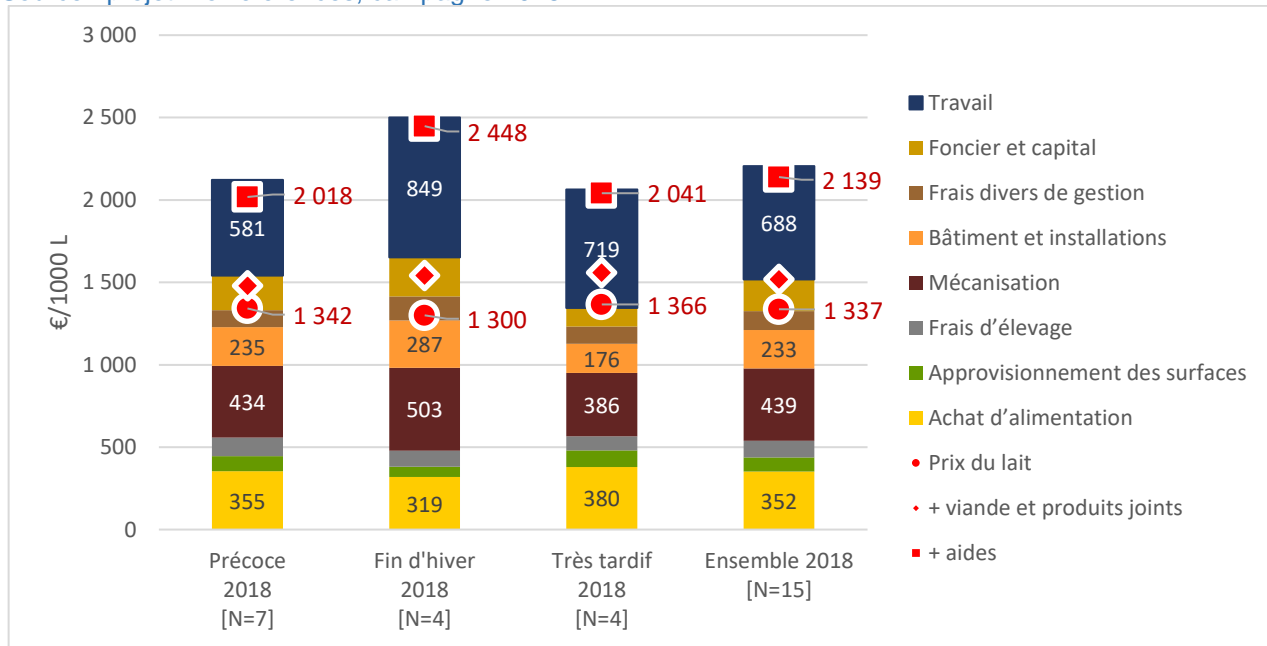
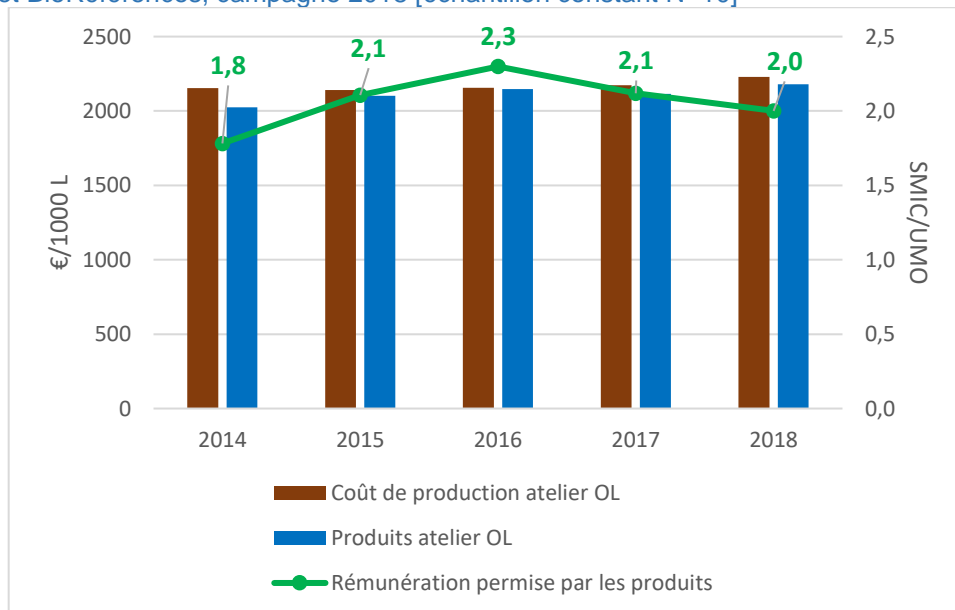


Figure 9 : Evolution du coût de production des ateliers ovins lait entre 2014 et 2018

Source : projet BioRéférences, campagne 2018 [échantillon constant N=10]



9- Conclusion

La filière lait de brebis en agriculture biologique de la zone Massif Central profite d'un dynamisme important ces dernières années : entre 2014 et 2018, la collecte de lait de brebis de la région Occitanie a plus que doublé, passant de 11,2 à 23,9 millions de litres (source : Agreste, enquête annuelle laitière). Face au dynamisme de cette filière, de nombreux producteurs installés en conventionnel sur le bassin ont saisi l'opportunité de la conversion en agriculture biologique.

Les résultats enregistrés par les éleveurs suivis au cours des 5 dernières années (N=10) sont très satisfaisants, que ce soit au niveau technique (maîtrise de la reproduction, productivité des troupeaux), que du point de vue économique (marge brute par brebis, revenu par unité de main-d'œuvre exploitant). Et si la rémunération permise par les produits évolue à la baisse, du fait d'une progression des charges (augmentation du prix des matières premières, incidence des investissements réalisés ces dernières années), à 2,0 SMIC par UMO exploitant en moyenne, elle reste supérieure à la rémunération observée chez les éleveurs conventionnels suivis dans les Réseaux d'élevage.

À noter toutefois une marge de progrès possible autour de l'autonomie fourragère des exploitations. En effet, avec en moyenne 100 kg MS par brebis présente, les achats de fourrages sont deux fois plus importants que les quantités enregistrées dans les élevages conventionnels suivis en appui technique SIEOL pour cette même campagne.

10- Lexique

Autonomie alimentaire massive : proportion du total des aliments (fourrages et concentrés) consommés par les animaux, exprimés en tonnes de matière sèche, qui sont produits sur l'exploitation

Estimation part d'herbe pâturée : Calculée à partir de l'ingestion théorique d'un UGB (4 750 kg MS) – quantité de fourrages distribués

Chargement apparent : cheptel présent divisé par la surface fourragère principale (hors surfaces de parcours)

Chargement corrigé : chargement de la surface fourragère principale corrigé des UGB nourries sur les achats de fourrages, sur les parcours et les variations de stocks fourrages.

Charges opérationnelles : montant total des charges variables, liées au volume actuel de l'activité : aliments achetés, frais d'élevage, frais vétérinaires, engrais, semences...

Charges de structure : total des charges fixes, indépendantes du volume de l'activité d'une année à l'autre : salaires, cotisations sociales, fermage, entretien et amortissements du matériel, des installations, des bâtiments...

Excédent brut d'exploitation (EBE) : différence entre le produit et les charges de l'exploitation, hormis les amortissements et les frais financiers.

Frais Financiers Court Terme (FF CT) : frais liés aux dettes financières à court terme correspondant aux concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Marge sur coût alimentaire : différence entre le produit lait et les charges d'alimentation directe (coût des concentrés achetés et produits et coût des fourrages achetés)

Marge brute ovine : différence entre la valeur de la production de l'atelier ovine (produit brut de l'atelier) et les charges opérationnelles ovines.

Productivité laitière : volume de lait produit par brebis présente.

Produit brut : montant total des biens et des services produits au cours d'une campagne et liés aux activités du système de production. Intègre les aides PAC.

Produit ovine : montant des biens et des services produits au cours d'une campagne et liés à l'atelier ovine.

Résultat disponible : produits d'exploitation + produits financiers – charges opérationnelles – charges de structure (y compris les cotisations sociales exploitant).

Surface agricole utile (SAU) : ensemble des surfaces utilisées, hors surfaces pastorales (parcours).

Surface fourragère principale (SFP) : ensemble des surfaces fourragères, hors surfaces pastorales (parcours).

Unités gros bétail (UGB) : correspond à l'ingestion de 4 750 kg MS de fourrages.

Unité de main-d'œuvre (UMO) : correspond à une personne occupée à plein-temps sur une exploitation.

Valeur ajoutée nette, hors fermage : produits d'exploitation hors aides – charges opérationnelles – dépenses de structure (hors fermage) - amortissements

CONTACTS FILIÈRE OVINE LAITIÈRE

Pôle Agriculture Biologique Massif Central

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont
89 avenue de l'Europe – BP 35
63370 LEMPDES
Tél. : 04 73 98 69 56
@ : <https://pole-bio-massif-central.org/>
Contact : Aurélie BELLEIL
abelleil.polebio@gmail.com

Association Vétérinaire des Éleveurs du Millavois

Cap du Cres
12100 Millau
Tél. : 05 65 60 93 31
@ : <http://www.avem12.org/>
Contact : Olivier PATOUT
avem12@gmail.com

Chambre d'agriculture de l'Aveyron

Carrefour de l'agriculture
12026 RODEZ
Tél. : 05 65 73 77 13
@ : <http://www.aveyron.chambagri.fr/>
Contact : Stéphane DOUMAYZEL
stephane.doumayzel@aveyron.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Lozère

Le Pont Pessil
48100 Marvejols
Tél. : 04 66 32 09 84
@ : www.lozere.chambagri.fr
Contact : Nathalie RIVEMALE
nathalie.rivemale@lozere.chambagri.fr

Service Élevage de la Confédération Générale de Roquefort

36 Avenue de la République
B.P. 348
12103 MILLAU CEDEX
Tél. : 05 65 59 22 00
Contact : Lauréline DROCHON
laureline.drochon@roquefort.fr

Institut de l'Élevage

BP 42118
31321 CASTANET-TOLOSAN CEDEX
Tél. : 05 61 75 44 44
@ : www.idele.fr
Contact : Catherine DE BOISSIEU
catherine.deboissieu@idele.fr

UNOTEC

ZI Cantaranne, 5 rue de la Prade
12820 ONET LE CHÂTEAU
Tél. : 05 65 67 89 40
Contact : Gilles NOUBEL
gilles.noubel@unotec.net



LE PROJET BIORÉFÉRENCES

Maîtrise d'ouvrage et coordination : Pôle AB Massif Central

Les années 2017, 2018 et 2019 du projet BioRéférences ont été financées dans le cadre de la Convention de Massif / Massif Central par : l'Etat (FNADT), les Régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Bourgogne-Franche-Comté et le département de la Corrèze. L'action du Pôle AB MC dans BioRéférences est également soutenue par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et a bénéficié de la contribution d'EDF en 2019.



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Avec le soutien du Réseau d'Élevage pour les 3 fermes supplémentaires ajoutées au réseau BioRéférences